

DÉPISTAGE DES CANCERS, Où en êtes-vous avec vos dépistages ?

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Centre-Val de Loire (CRCDC) envoie des invitations pour participer aux programmes de dépistage des cancers dans la région.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



50 à 74 ans

Tous les deux ans, les femmes âgées de 50 à 74 ans reçoivent un courrier d'invitation pour réaliser une mammographie (radiographie des seins) et un examen clinique des seins chez un radiologue agréé.

Dans le cadre du programme national, les mammographies jugées normales par le premier radiologue sont revues systématiquement par un second radiologue expérimenté (permettant de détecter environ 6% des cancers du sein).

Prise en charge à 100% de l'examen (mammographie et examen clinique) par l'Assurance maladie.

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



50 à 74 ans

Tous les deux ans, les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans, sont invités par courrier à consulter leur médecin traitant. En fonction du niveau de risque pour le cancer colorectal, ce dernier remet un test de dépistage à son patient ou l'oriente vers des modalités de dépistage adaptées à sa situation.

Le dépistage organisé du cancer colorectal consiste en la réalisation d'un test de recherche de sang dans les selles. Rapide et indolore, il est à réaliser chez soi.

Prise en charge à 100% de l'analyse du test par l'Assurance maladie.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



25 à 65 ans

Ce dépistage est recommandé pour toutes les femmes de 25 à 65 ans (ayant eu des rapports sexuels).

Le dépistage repose sur l'analyse d'un prélèvement cervico-utérin (frottis), réalisé par un professionnel de santé (gynécologue, généraliste, sage-femme, etc.) dans les intervalles recommandés :

➔ Tous les 3 ans entre 25 et 30 ans (après 2 tests normaux réalisés à 1 an d'intervalle)

➔ Tous les 5 ans entre 30 et 65 ans.

Un courrier d'invitation à participer à ce dépistage est envoyé aux femmes pour lesquelles ces délais ne sont pas respectés.

Prise en charge à 100% de l'analyse du prélèvement par l'Assurance maladie sur présentation de l'invitation.

PARTICIPATION AUX DÉPISTAGES DES CANCERS 2019-2020

(Nbre de personnes dépistées / nbre de personnes invitées)

Dans votre canton de Chinon

Pour le dépistage organisé du cancer du sein :

58 %

Pour le dépistage organisé du cancer colorectal :

33%

En Centre-Val de Loire :

58,1 %

des femmes de 25 à 65 ans font un dépistage régulièrement.
(Période 2017-2019)